

**ÉCOLE MGR-A.-M.-PARENT
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE ORDINAIRE DU 12 FÉVRIER 2013**

AD-03-09-01

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire Mgr-A.-M.-Parent tenue le 12 février 2013 situé au 3875, rue Grande-Allée à Saint-Hubert à 19 h.

Membres :

Parents :

Annie Caisse	Katerine Ouimet
Joanne Costo	Patricia St-Laurent
Isabelle Émard	Nadia Talbot
Dominique Lehoux	

Élèves : Sara Boily et Samuel-Alexandre Boivin-Poirier

Membres du personnel :

Marie-Josée La Haye	Daniel Bérubé
Mireille Rollin	Jean-François Grondin
Hélène St-Germain	Robert Ouellet

Membres de la communauté : Roger Lapierre
Jacques Lemire

Sont présents :

Mesdames :

Sara Boily	Katerine Ouimet
Annie Caisse	Mireille Rollin
Joanne Costo	Hélène St-Germain
Marie-Josée La Haye	Patricia St-Laurent
Dominique Lehoux	Nadia Talbot

Messieurs :

Daniel Bérubé	Roger Lapierre
Samuel Boivin-Poirier	Robert Ouellet
Jean-François Grondin	

Formant quorum sous la présidence de madame Patricia St-Laurent.

Sont également présents :

Mesdames Anne-Marie Lapierre, Barbara Lapierre, Paule Serette Jean-Gilles, invitées de la délégation haïtienne, Marie-Chantal Peptipas et Betty Siméon, directrices adjointes, Jacqueline Dubé, secrétaire.

Messieurs Daniel Cayard, Livègne Mascary, Joseph Mathieu, Bunys Maxi, Alex Saintilus et Micarme Soifaite, invités de la délégation haïtienne.

**ÉCOLE MGR-A.-M.-PARENT
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE ORDINAIRE DU 12 FÉVRIER 2013**

Sont absents :

Madame Isabelle Émard et monsieur Jacques Lemire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente, madame Patricia St-Laurent, déclare la séance ouverte. Il est 19 h.

Suite au mot de bienvenue de la présidente, un tour de table permet à tous les participants de se présenter mutuellement.

Monsieur Roger Lapière remercie la direction, au nom de la délégation haïtienne, de les accueillir au conseil d'établissement.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Josée La Haye et appuyé par madame Annie Caisse que l'ordre du jour soit adopté avec la modification suivante : que le point 8 suive le point 2.

Adoptée à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 15 janvier 2013
3. Délégation haïtienne
4. Adoption et suivi au procès-verbal du 13 décembre 2012
5. Parole à la présidente
6. Parole au public
7. Parole à la représentante du comité de parents
8. Parole à la direction
9. Maquette 2013-2014
10. Activités nécessitant un changement à l'horaire
11. Campagnes de financement
12. Parole aux membres
13. Parole au public
14. Autres points
15. Date de la prochaine séance
16. Levée de la séance

DÉLÉGATION HAÏTIENNE

Un des membres invités de la délégation haïtienne, monsieur Daniel Cayard, prend la parole et remercie le conseil d'établissement de les accueillir à cette assemblée. Un bref exposé fait état de l'institution scolaire actuelle en Haïti. Leur passage au Québec

31-CÉ-2012-2013

**ÉCOLE MGR-A.-M.-PARENT
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE ORDINAIRE DU 12 FÉVRIER 2013**

32-CÉ-2012-2013

permettra éventuellement d'enrichir les mécanismes de leur système d'éducation.

ADOPTION ET SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 15 JANVIER 2013

IL EST PROPOSÉ par monsieur Daniel Bérubé et appuyé par madame Katerine Ouimet que le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2013 soit adopté avec dispense de lecture et sans modifications.

Adoptée à l'unanimité

PAROLE À LA PRÉSIDENTE

La présidente réitère son intérêt de recevoir les invités au conseil d'établissement.

Aucun point précis à communiquer.

PAROLE AU PUBLIC

Néant

PAROLE À LA REPRÉSENTANTE DU COMITÉ DE PARENTS

Les sujets discutés lors de la dernière réunion du comité de parents sont les suivants:

- maternelle 4 ans;
- répartition scolaire – coupures.

PAROLE À LA DIRECTION

Santé globale

À titre d'information, la première réunion du Comité santé globale se tiendra le 13 février 2013. Par la suite, il y aura une visite à Magog le 21 février prochain.

Le 18 janvier dernier, l'équipe de direction accueillait les représentants de la santé globale.

On envisage des frais scolaires de 300 \$ à 650 \$ selon les ressources du milieu. Il importe de considérer la santé globale comme une vision-école dans son ensemble. Actuellement, il n'existe qu'une école secondaire et plusieurs écoles primaires au niveau de la province.

Contrats de location de salles

Des contrats de location de salles seront déposés ultérieurement.

**ÉCOLE MGR-A.-M.-PARENT
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE ORDINAIRE DU 12 FÉVRIER 2013**

Jeunes actifs

La direction annonce qu'un montant de 46 946 \$ totalise l'enveloppe budgétaire suite au 2^e tour pour l'accomplissement des projets d'ordre culturel, sportif et communautaire.

Selon monsieur Lapierre, la fin avril est le moment prévu pour soumettre des projets aux Jeunes actifs.

MAQUETTE 2013-2014

La direction présente madame Marie-Chantal Petitpas, directrice adjointe et responsable de l'organisation scolaire et l'invite à commenter la «Maquette 2013-2014».

La présentation débute avec

- les classes Relation;
- l'adaptation scolaire Trajet;
- FMS, DM et DIL, CC, FPT, CFER;
- 5^e secondaire;
- 4^e secondaire – deux modifications (mathématique et ECR);
- 3^e secondaire – musique par ordinateur – sphère avec science;
- OT;
- 1^{re} et 2^e secondaire – retrait du programme multisports soit la diminution de deux périodes en multisports et l'ajout de deux périodes en français.

CONSIDÉRANT que l'école Mgr-A.-M.-Parent reçoit plus d'une vingtaine d'élèves hors territoire supplémentaires dans nos concentrations;

CONSIDÉRANT que certaines écoles ont peu recruté présentement;

CONSIDÉRANT qu'on demande de faire un effort et d'appuyer le POS;

CONSIDÉRANT que la direction ne peut permettre de garder le statu quo en 1^{re} secondaire au niveau de la concentration multisports, qui devient une option à 4;

CONSIDÉRANT que les enseignants s'opposent à la diminution de périodes en multisports puisque la concentration est ouverte aux élèves du quartier et que ces élèves ont besoin de bouger.

CONSIDÉRANT que les enseignants souhaitent garder en perspective les besoins des élèves dans leur école et leur milieu, et ce, malgré le point de vue de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT les deux périodes de moins pour un an;

CONSIDÉRANT qu'on priorise le transport scolaire au transport RTL vu la capacité de payer des parents du quartier;

**ÉCOLE MGR-A.-M.-PARENT
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE ORDINAIRE DU 12 FÉVRIER 2013**

33-CÉ-2012-2013

CONSIDÉRANT que les élèves qui souhaitent pratiquer leurs sports devront changer d'école, ce qui augmentera les frais scolaires;

CONSIDÉRANT qu'on demande aux membres d'entériner la maquette en diminuant deux périodes en sport et en ajoutant deux périodes en français;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Samuel-Alexandre Boivin-Poirier et appuyé par monsieur Robert Ouellet d'adopter la «Maquette 2013-2014».

Adoptée à majorité

ACTIVITÉS NÉCESSITANT UN CHANGEMENT À L'HORAIRE

Le tableau des activités est déposé pour l'adoption des activités A-57 à A63.

34-CÉ-2012-2013

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Daniel Bérubé et appuyé par monsieur Jean-François Grondin d'adopter les projets d'activité nécessitant un changement à l'horaire A-57 à A-63.

Adoptée à l'unanimité

CAMPAGNES DE FINANCEMENT

Le tableau des campagnes de financement est déposé pour l'adoption du projet CF-15.

35-CÉ-2012-2013

IL EST PROPOSÉ PAR madame Patricia St-Laurent et appuyé par monsieur Daniel Bérubé d'adopter le projet de campagne de financement CF-15.

Adoptée à l'unanimité

PAROLE AUX MEMBRES

La présidente invite les membres à prendre la parole.

Monsieur Roger Lapierre, à titre de représentant de la communauté:

- [Maquette 2013-2014];

Comme représentant de la communauté, je me dois d'envoyer un message clair à la Commission scolaire Marie-Victorin en lien avec la maquette, c'est-à-dire que je félicite l'ensemble du personnel de l'école pour son travail, mais la commission scolaire doit cesser toute ingérence dans la gestion et l'autonomie des écoles, car la commission scolaire contrevient, par sa façon de faire, à la Loi sur l'instruction publique.

La Loi sur l'instruction publique prévoit la «maquette» en tant que décision-école. La situation actuelle place l'établissement et sa direction en position de défense.

**ÉCOLE MGR-A.-M.-PARENT
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE ORDINAIRE DU 12 FÉVRIER 2013**

Madame Mireille Rollin, à titre de représentante du personnel enseignant:

- [Pétition];
Invitation à signer une pétition sur le site de l'Assemblée nationale concernant l'investissement dans l'éducation publique. Le lien sera transmis sous peu.

PAROLE AU PUBLIC

Madame Anne-Marie Lapierre, invitée :

- [Délégation haïtienne];
Remerciements pour l'accueil reçu. Le mandat des invités haïtiens était de voir le système de gouvernance québécois. Le constat des pratiques est très éclairant.

AUTRES POINTS

Néant.

DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance se tiendra le 27 mars 2013 à 19 h.

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 20 h 09.

Patricia St-Laurent, présidente

Fabienne Longtin, directrice

/jd

2013-04-02

Réf. : \\adm.csmv.qc.ca\Partages\mpar\SecrétaireGestion\Mes documents\CE\CÉ 2012-2013\AD-03-03-01_CE_PV\AD-03-09-01_CE_PV_2013-02-12.docx